



RfP:TN10- 4200630813

Date: 19.02.2023

DEMANDE DE DEVIS (RFP)

Nom du projet : IOM TUNIS OFFICE

Chers soumissionnaires,

L'Organisation Internationale pour les Migrations (ci-après l'OIM) Tunisie se propose de lancer une consultation qui a pour Recrutement d'un cabinet pour assurer des séances d'assistance comportementale des bénéficiaires du projet HELMA.

Dans ce cadre Je vous prie de nous communiquer votre meilleure offre de prix en HTVA selon le RfP ci-dessous.

Les documents demandés :

- ✓ Patente
- ✓ Registre de commerce mis à jour (RNE)
- ✓ RIB
- ✓ Présentation de la Société + références justifiées
- ✓ Annexes 2, 3 et 4 signés
- ✓ Offre technique
- ✓ Offre financière

Si vous avez besoin de clarifications ou de détails, nous vous prions de bien vouloir nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante : iomtnbids@iom.int

Tous les prix indiqués doivent être valable au moins dans les quatre-vingt-dix jours calendaires (90) à partir de la date du devis. Les offres doivent être en HTVA.

La référence RfP:TN10- 4200630813 de l'appel d'offres doit être mentionnée dans l'objet du mail.

Veillez envoyer votre offre dûment signée par email à :
iomtnbids@iom.int avant le **-29/02/2023 à minuit**

Notes :

- 1- L'OIM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout devis, d'annuler le processus d'achat et de rejeter tous les devis à tout moment avant l'attribution du bon de commande ou du contrat, sans encourir ainsi aucune responsabilité envers le ou les fournisseurs concernés ou toute obligation Fournisseur/s concerné(s) du terrain pour l'action de l'OIM.
- 2- En cas d'adjudication du marché, L'OIM attribuera le contrat au soumissionnaire qui a été considéré comme éligible et qualifié et dont l'offre a été jugée être l'offre le moins disant conforme pour l'essentiel aux conditions de l'Appel d'offres. L'OIM se réserve le droit de mener des négociations avec le soumissionnaire recommandé pour l'attribution en rapport avec le contenu de son offre.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, à nos salutations distinguées.

L'unité des services généraux et logistiques IOM Tunis

Termes de Références

Recrutement d'un cabinet pour assurer des séances d'assistance comportementale des bénéficiaires du projet Helma

Contexte

Le projet « *l'amélioration des opportunités de réintégration socio-économique pour les jeunes à risque de ré-émigration irrégulière et d'autres groupes vulnérables par le biais de la formation des compétences demandées sur le marché du travail et du soutien au développement communautaire* » est un projet mis en œuvre à Mahdia, Médenine, Sfax et Tataouine par l'Organisation internationale pour les migrations et est financé par le ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale de l'Italie.

Il opte vers la création et le développement des interventions structurelles visant à renforcer les capacités nationales afin de fournir des services d'autonomisation aux jeunes par le biais d'un soutien technique et d'outils, de faciliter la coordination intersectorielle, de mettre en place des mécanismes de pris en charge des catégories ciblées par le projet sur Sfax, Mahdia, Médenine et Tataouine.

Les résultats envisagés du projet peuvent être résumés comme suit : 1) développer et mettre en œuvre des services locaux et des activités pour promouvoir l'inclusion sociale et économique des jeunes qui ont tenté d'émigrer de manière irrégulière ; 2) Assurer la contribution des acteurs locaux, communautaires, privés et publics pour soutenir l'inclusion sociale et économique des jeunes ; 3) le renforcement des compétences des jeunes ciblés par le projet pour faciliter leur accès au marché du travail.

Dans le cadre de ce projet, l'Organisme des Nations Unies chargé des migrations – OIM en Tunisie recrute un cabinet spécialisé afin d'organiser des séances d'assistance comportementale, orientée vers la réalisation des objectifs spécifiques des bénéficiaires les plus vulnérables, particulièrement ceux confrontés à des difficultés comportementales.

| | |
|---|--------------------------------|
| Lieu d'affectation | Médenine et Tataouine, Tunisie |
| Type de contrat | Prestation de services |
| Durée du contrat | 6 mois |
| Langues requises | Français et arabe |
| Date estimée de début de contrat | 10/03/2024 |
| Date estimée de fin de contrat | 10/09/2024 |

Objectifs

Objectif général de la consultation :

Assurer un accompagnement comportemental, émotionnel et orienté vers la réalisation d'objectifs aux bénéficiaires, les plus vulnérables du projet Helma, en particulier ceux souffrant des difficultés comportementales.

Objectifs spécifiques :

1- Dépassement des blocages :

Le prestataire est impérativement amené à adopter des approches favorisant le déblocage émotionnel chez les jeunes. Il doit être en mesure de fournir des outils concrets visant à diminuer les barrières psychiques des jeunes. Des exercices spécifiques centrés sur la valorisation des compétences individuelles doivent être conduits de manière rigoureuse. Les jeunes doivent être activement encouragés à reconnaître leurs potentiels et renforcer leur confiance en soi.

2- Développement d'un objectif de vie :

Le prestataire est chargé de mettre en œuvre des séances axées sur la définition d'objectifs. Les jeunes doivent être guidés pour visualiser leur avenir et formuler des plans concrets pour atteindre ces objectifs. Des exercices de renforcement de la motivation doivent être intégrés pour servir cette finalité.

Cible

La cible comprend 40 bénéficiaires du projet Helma du Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance (CIJE) et du Centre de Défense et d'intégration Sociale (CDIS), à Médenine et à Tataouine, qui souffrent des difficultés comportementales.

Tâches et responsabilités

La mission mise en œuvre par le cabinet, sous la supervision générale du Chef de l'unité Migration et Développement, et celle directe de la Cheffe de projet et en étroite collaboration avec l'équipe projet, devra aboutir aux résultats suivants :

- Dans un premier lieu, assurer des séances de coaching de groupe, accompagnés des activités interactives et éducatives en matière de renforcement des compétences psychosociales et en intelligence émotionnelle

Ces sessions de coaching aborderont divers aspects, tels que :

- La connaissance de soi;
- La confiance en soi
- La gestion de stress et d'anxiété ;
- Développement des compétences en communication verbale et non-verbale
- Optimisation de la gestion du temps ;
- La planification et l'organisation efficaces ;
- Le renforcement des compétences.

- Dans un second lieu, assurer des séances de coaching individuel et un accompagnement en one-to-one

En complément des séances de formation et de coaching en groupe, les jeunes vulnérables souffrant des difficultés comportementales et de personnalité nécessitent des sessions de coaching individuelles et un accompagnement en one-to-one en offrant un soutien personnalisé et les guidant dans la construction de leurs objectifs et la gestion de leurs difficultés comportementales.

- Intégration de la Communication Non-Violente dans le suivi continu

L'intégration de la Communication Non-Violente dans le suivi continu favorisera la création d'un environnement propice, permettant aux bénéficiaires vulnérables de s'exprimer de manière constructive sur leurs émotions.

Livrables et résultats attendus

La période d'assistance est prévue du 10 Mars 2024 au 10 Septembre 2024. Un calendrier indicatif est fourni ci-dessous. Toutefois, des ajustements peuvent être apportés si nécessaire.

| Tâche | Livrables | Date limite |
|--|--|---|
| Phase 1 : Phase d'Inception Identifier le type de coaching en groupe nécessaire et élaborer le plan de travail correspondant Réunion avec l'équipe pour présenter la méthodologie du travail et pour valider les documents du travail | Méthodologie + Plan de travail du coaching en groupe | Fin mars 2024 |
| Phase 2 : Coaching en groupe Lancer les sessions de coaching en groupe et garantir une évaluation continue de l'évolution des compétences des bénéficiaires | Rapport d'évolution des compétences | Début : 1 ^{ère} semaine d'Avril Fin : Fin Mai |
| Phase 3 : Présentation de la méthodologie du coaching individuel et du plan de travail correspondant | Méthodologie + Plan de travail du coaching individuel | Début Juin |
| Phase 5 : Accompagnement One-to-One et coaching individuel Fournir un accompagnement personnalisé aux bénéficiaires, les orienter dans la gestion de leurs difficultés comportementales et les aider à construire leurs objectifs, tout en veillant à maintenir leur motivation. | 2 ^{ème} rapport d'évaluation individuelle (avant le démarrage de l'accompagnement one-to-one et des séances de coaching individuelles) | Deuxième semaine du Juin |
| | 3 ^{ème} rapport d'évaluation individuelle | Fin Juillet |
| | 4 ^{ème} rapport d'évaluation individuelle (A la fin de l'accompagnement one-to-one et des séances de coaching individuelles) | 2 Septembre |

| | | |
|--|--|-------------|
| Phase 6 : Evaluation et pérennisation Mener une évaluation complète et conclusive de l'évolution des comportements et des compétences des bénéficiaires, tout en présentant les plans de vie individuels de chaque personne accompagnée. | Rapport général + Plan de vie pour chaque bénéficiaire | 6 Septembre |
|--|--|-------------|

Compétences requises

Le prestataire doit prouver :

- Des compétences et expériences démontrées dans le coaching en groupe et en accompagnement individuel ;
- Des compétences en écoute active : aptitude à écouter attentivement les préoccupations des jeunes et à comprendre leurs besoins spécifiques ;
- Des solides compétences en évaluation et en analyse : Capacité à analyser et évaluer les besoins individuels des bénéficiaires et concevoir des plans adaptés ;
- Excellentes compétences en communication verbale et non-verbale pour établir une relation de confiance avec les bénéficiaires.

Grille d'évaluation

| Critères d'évaluation techniques | |
|--|-----------------------|
| Expertise du cabinet | |
| <i>Nature du critère</i> | <i>Points alloués</i> |
| 1. Nombre d'années d'expérience du cabinet dans le domaine du coaching et de l'accompagnement | /75 |
| - De 1 à 2 ans | 30 |
| - De 3 à 5 ans | 40 |
| - De 6 à 9 ans | 60 |
| - Plus de 10 ans | 75 |
| 2. Nombre d'expérience en assistance comportementale | /75 |
| - De 1 à 2 | 50 |
| - De 3 à 5 | 60 |
| - Plus de 5 | 75 |
| 3. Nombre d'expérience de coaching et d'accompagnement des jeunes | /75 |
| - De 1 à 2 | 50 |
| - De 3 à 5 | 60 |
| - Plus de 5 | 75 |
| 4. Le nombre d'expériences avec les agences onusiennes et les institutions | /75 |
| - De 1 à 2 | 50 |
| - De 3 à 5 | 60 |
| - Plus de 5 | 75 |
| Total | /300 |
| Méthodologie, approche et plan de mise en œuvre proposés | |
| 1. Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la tâche ? | /100 |
| - Compréhension limitée | 0 |
| - Compréhension satisfaisante | 50 |

| | |
|--|-------------|
| - Compréhension excellente | 100 |
| 2. Les aspects importants de la tâche ont-ils été abordés de manière suffisamment détaillée ? | /10 |
| - Pas du tout détaillée | 0 |
| - Peu détaillée | 2 |
| - Moyennement détaillée | 4 |
| - Bien détaillée | 7 |
| - Très bien détaillée | 10 |
| 3. Le cadre conceptuel adopté est-il adapté à la tâche ? | /10 |
| - Pas du tout adapté | 0 |
| -Peu adapté | 2 |
| -Moyennement adapté | 4 |
| -Bien adapté | 7 |
| -Très bien adapté | 10 |
| 4. L'étendue de la tâche est-elle bien définie et correspond-elle aux termes de référence ? | /10 |
| 5. La présentation est-elle claire et la séquence des activités et la planification sont-elles logiques, réalistes et promettent-elles une mise en œuvre efficace du projet ? | /10 |
| - La présentation est claire | 3 |
| - La séquence des activités et la planification sont logiques et réalistes | 3.5 |
| - La séquence des activités et la planification promettent une mise en œuvre efficace du projet | 3.5 |
| Total | /50 |
| Structure de gestion et personnel clé | |
| Qualification générale des coachs | |
| 1.1 Expérience en matière de coaching | /7.5 |
| - De 1 à 2 ans | 2 |
| - De 3 à 5ans | 4.5 |
| - Plus de 5 ans | 7.5 |
| 1.2 Expérience professionnelle dans le domaine de l'assistance comportementale | /7.5 |
| - De 1 à 2 ans | 3 |
| - De 3 à 5ans | 4.5 |
| - Plus de 5 ans | 7.5 |
| 1.3 Qualifications linguistiques | /5 |
| -Insuffisantes | 0 |
| - Acceptables | 2.5 |
| - Excellentes | 5 |
| Total | /20 |

Grille de synthèse des critères notés

| Résumé des formulaires d'évaluation des propositions techniques | Poids du score | Points alloués |
|---|----------------|----------------|
| Expertise du cabinet | 30% | /30 |
| Méthodologie, approche et plan de mise en œuvre proposés | 50% | /50 |
| Structure de gestion et personnel clé | 20% | /20 |

| | |
|----------------------------------|-------------|
| Total | /100 |
| Score minimum de réussite | 70 |

Procédures de Soumission

Les prestataires intéressés par cet appel à consultation doivent soumettre une proposition technique et financière comprenant :

- Une présentation du cabinet de consulting et de l'équipe dédiée à la réalisation de la mission demandée ;
- Une note de cadrage de la consultation clarifiant la méthodologie et l'approche suivies et le plan de travail (chronogramme) ;
- Une proposition financière ;
- Un extrait de deux ou trois livrables préférablement avec des agences onusiennes ou des organisations non gouvernementales internationales et/ ou des institutions publiques.

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : iomtnbids@iom.int en indiquant en objet « RFQ-4200630813-Recrutement d'un cabinet pour assurer des séances d'assistance comportementale des bénéficiaires du projet Helma » au plus tard le 29 février 2024.